

COMPTE-RENDU REUNION PLENIERE DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

PETR Vidourle Camargue – Aimargues
Lundi 23 septembre 2024

Ordre du jour

1. Avancement des commissions thématiques
2. Renouvellement des membres
3. Questions diverses

Présents :

Philippe GRAS, 1^{er} Vice-président du PETR, chargé du développement économique et du Conseil de développement, Claude CONSTANT, Président, Didier RODRIGUEZ, Danielle MARTINEZ, Gilles FLUTET, Bertrand JOLIVEL, Alain AVESQUE, Robert LEFORT, Bernard DIREXEL, Nadège GAJIC, Stéphane SEIGNEURIN, Bernard ROUGER.

Excusés :

Jean-François FONTANA, Alain OUAYOUN, Julien BARONI, Bernard VILA, Bertrand JOLIVEL, Stéphanie GODET-GILBERT.

Administration :

Maxime CHARLIER, directeur, Frédéric CAMBESSEDES, Catherine BAZILE

Le Président du Conseil de développement, Claude CONSTANT, ouvre la réunion plénière en accueillant les participants. Il précise que l'objectif de cette séance est de faire le point sur l'avancement des différentes commissions depuis la dernière plénière, tenue le 24 avril 2024. Il est également prévu d'aborder la question du renouvellement des membres du CODEV.

1. Avancement des commissions thématiques

→ Commission aquaculture et pêche en étang

Le détail de la présentation de la commission est visible au lien suivant :

[PPT commission pêche aquaculture.pdf](#)

Bernard DIREXEL, après 18 mois d'engagement au sein du CODEV, présente l'état des lieux de la filière aquacole locale, rappelant que le PETR assure la gestion du DLAL FEAMP. Claude CONSTANT souligne la perte de vitesse de cette filière tout en rappelant le rôle des membres du CODEV, dont la mission est d'améliorer les connaissances et d'encourager la recherche de projets.

Méthodologie employée :

Un point est fait sur la démarche d'enquête, menée rigoureusement entre avril et août 2024. Plusieurs entretiens productifs ont permis de constituer un dossier pour chaque acteur interrogé. À l'échelle du territoire, les chiffres suivants ont été recueillis :

- 13 sociétés enquêtées,
- 6 étangs exploités,
- 16 pêcheurs en étang interrogés.

Contexte de la filière :

La chute d'activité, exacerbée par la pandémie de COVID-19, est due à une forte concurrence étrangère et à celle des grandes surfaces. Un déficit de communication sur ces activités est également noté. Les entreprises locales exportent majoritairement, mais il n'y a pas d'exploitation conchylicole.

Principales problématiques :

- Obtention des licences dans les prud'homies,
- Conflits d'usages (ex. : ski nautique),
- Gestion et qualité de l'eau,
- Difficulté d'accès à l'eau douce,
- Problèmes liés au braconnage.

Si aucune solution n'est trouvée, la filière pourrait disparaître sous 20 ans.

Pistes de solutions et opportunités :

La gestion de l'eau, la qualité de celle-ci, ainsi que la gestion des conflits d'usages et le développement de l'aquaculture sont les principales priorités identifiées.

La démarche a particulièrement été mise en lumière à travers l'exemple de la famille AZEMARD, montrant ainsi la plus-value des actions menées. Le calendrier des travaux se poursuivra jusqu'au 4ème trimestre.

Discussion entre les membres du CODEV :

- Alain AVESQUE demande comment augmenter l'apport en eau douce dans les étangs. Bernard DIREXEL et Claude CONSTANT évoquent la piste de BRL pour alimenter les étangs, soulignant le manque d'entretien régulier des installations. Ils expliquent que les installations, corrodées par la salinité, forcent les professionnels à trouver des solutions improvisées, souvent inadaptées. Les contraintes réglementaires rendent les travaux d'entretien difficiles, inquiétant les acteurs de la filière. Les enquêtes ont révélé que les professionnels sont soulagés de trouver une oreille attentive à leurs problèmes.
- Nadège GAJIC souligne que la problématique de la salinité ne touche pas seulement l'aquaculture, mais aussi le pâturage en Camargue. Elle s'étonne du manque d'écoute des autorités.
- Gilles FLUTET explique que la volonté politique actuelle tend à restaurer la Camargue à un état sauvage, ce qui impose de fortes contraintes écologiques. Il mentionne même des procès contre des agriculteurs ayant nettoyé leurs roubines.
- Bertrand ROUGER félicite la commission pour son travail et identifie la salinité comme dénominateur commun à de nombreuses problématiques. Il suggère de chercher des solutions spécifiques à chaque filière, en notant que l'aquaculture pourrait être moins affectée par cette question.
- Alain AVESQUE demande quel pourcentage de la pêche locale est vendu chez les poissonniers du territoire. Il est répondu que 90 % des poissons vendus chez le poissonnier de Sommières viennent de la Méditerranée. L'Intermarché local se fournit auprès de la pêche du Grau-du-Roi, même si 70 % de cette pêche est exportée.
- Robert LEFORT soulève la question de la pollution liée à la plaisance, soulignant le manque de contrôles.

Claude CONSTANT rappelle la problématique du crabe bleu, qui reste un défi spécifique pour la filière.

Pour conclure, Claude CONSTANT et les membres du CODEV remercient chaleureusement Ludivine JOUVE pour son travail. Il est souligné que les membres prennent plaisir à s'impliquer dans cette démarche.

→ Tiers-Lieux

Claude CONSTANT commence par évoquer le départ de Bertrand JOLIVEL de la commission et tient à saluer son investissement au fil du temps.

Robert LEFORT intervient en expliquant que la commission est « lourde », presque universitaire, en raison de la diversité et de l'ampleur des sujets abordés. Il souligne qu'il y a énormément de matière à traiter. L'idée directrice est de créer un impact fort, notamment en repositionnant l'image des tiers-lieux et leurs fondamentaux en mettant en avant leur réalité/modèle économique, essentiel pour garantir leur pérennité. Robert LEFORT participe également, en tant que membre du COPROG, aux rencontres avec des porteurs de projets dans le cadre du programme LEADER.

Il exprime le souhait de réunir à nouveau l'équipe technique du PETR Vidourle Camargue afin de travailler sur un cahier des charges et un document de "porté à connaissance". Il insiste sur la nécessité d'affiner et de communiquer un état des lieux.

Gilles FLUTET propose l'idée de créer un label pour ces tiers-lieux, ce qui pourrait leur offrir davantage de visibilité et de reconnaissance.

Nadège GAJIC ajoute qu'il est crucial que ces lieux aient une activité productive identifiable et souligne l'importance d'identifier des espaces physiques dédiés. Elle s'interroge également sur la façon de ne pas bloquer les projets innovants, en veillant à ce qu'ils puissent se développer sans entraves. Elle mentionne la pression croissante sur le territoire pour accueillir des entreprises et des activités, et la nécessité de répondre à cette demande.

Enfin, l'idée de mandater des membres pour visiter des porteurs de projets ou des structures est discutée comme une piste pour approfondir l'étude et le suivi de ces initiatives.

→ **Gestion des déchets**

Bernard ROUGER fait le constat suivant : il est difficile de se rencontrer, et le sujet à traiter est vaste, avec un angle d'étude à définir. Plusieurs axes peuvent être explorés : le tri, le recyclage, la collecte et la pollution. Actuellement, plusieurs de ces axes ont été abordés.

Une visite à l'incinérateur de Lunel-Vieil avait été organisée, mais Alain AVESQUE s'est dit découragé d'y être allé seul, malgré le fait que cette visite ait été planifiée depuis un certain temps. Un compte-rendu de cette visite a été rédigé et diffusé aux membres de la commission.

Gilles FLUTET souligne la stricte réglementation qui encadre ce secteur, rendant difficile l'apport d'une plus-value. Un diagnostic a été réalisé sur l'action des EPCI, et il est suggéré d'examiner si des expérimentations développées localement ou ailleurs en France pourraient être adaptées à d'autres territoires.

La question des déchets produits par les artisans a été soulevée, avec une réglementation récente à appliquer, entraînant une augmentation des dépôts sauvages. Alain AVESQUE insiste sur l'importance de comprendre toute la chaîne, de la collecte au recyclage.

Bernard ROUGER propose de fixer une date et de définir un axe de travail à court terme. Il évoque le comportement des citoyens vis-à-vis des déchets, soulignant que peu de gens sont réellement concernés par la gestion des déchets, bien que des actions collectives commencent à émerger. Il estime que la sensibilisation est un sujet clé à développer. Philippe GRAS intervient sur le recyclage des biodéchets, s'interrogeant sur le degré de discipline des citoyens à ce sujet, tout en notant une importante marge de progression qui pourrait avoir un effet levier significatif. Il pointe également la question sensible de la tarification des déchèteries, notamment pour les artisans.

Bertrand DIREXEL ajoute la problématique de la tarification au poids.

Claude CONSTANT soutient cette dynamique et encourage les membres à rester mobilisés.

Philippe GRAS prend la parole pour partager son ressenti et son analyse sur les différentes commissions en cours. Il exprime tout particulièrement son intérêt pour le sujet de l'aquaculture, reconnaissant qu'il possède peu de connaissances dans ce domaine. Il souligne l'importance de ne pas négliger les étangs d'eau douce, notamment ceux issus d'anciennes sablières, comme à Vestric-et-Candiac.

Concernant la gestion des déchets, Philippe GRAS reconnaît que c'est un sujet complexe. Il insiste sur l'importance de l'aspect pédagogique et du débat public, en particulier autour de la gestion des biodéchets, où les obligations réglementaires sont récentes et pas encore pleinement intégrées par les habitants. Selon lui, plus on en parle et en débat, mieux c'est.

Sur la question des tiers-lieux, il se dit curieux et prêt à apprendre, soulignant le caractère nouveau de ce sujet. Enfin, Philippe GRAS rappelle le calendrier politique de fin de mandat et invite les différentes commissions à conclure leurs travaux avant la fin du 3ème trimestre 2025, afin que les élus puissent s'emparer des conclusions avant le début des campagnes municipales à venir.

2. Renouvellement des membres

Claude CONSTANT présente la dynamique de renouvellement des membres.

Bertrand JOLIVEL (Communauté de Communes Petite Camargue), en raison de ses engagements professionnels, a annoncé sa démission à Philippe GRAS et Claude CONSTANT. De son côté, Bernard VILA (Communauté de Communes Terre de Camargue) a exprimé son souhait de ne pas poursuivre son mandat et devrait officialiser sa démission prochainement.

Le CODEV Vidourle Camargue est donc en attente du renouvellement des sièges suivants :

- **1 siège pour la Communauté de Communes Rhôny-Vistre-Vidourle** : suite au départ d'Éric MORO, Philippe GRAS, Président de la communauté de communes, a précisé qu'il recherche activement un nouveau membre, avec une préférence pour un profil féminin afin de favoriser la parité.

- **1 siège pour la Communauté de Communes Petite Camargue** : suite à la démission de Bertrand JOLIVEL, Claude CONSTANT a abordé la question avec André BRUNDU, Président de la communauté de communes, et Antony CHAZE, son directeur de cabinet.
- **4 sièges pour la Communauté de Communes Terre de Camargue** : en raison des départs de Marion GEIGER, de Bernard VILA (démission à venir), ainsi que de deux autres postes vacants encore non pourvus.

Concernant la Communauté de Communes Terre de Camargue, Claude CONSTANT, en coordination avec les services du PETR, avait déjà adressé un courrier à Robert CRAUSTE. Cependant, ce courrier n'a pas encore été traité au niveau technique.

Il est convenu de renvoyer un courrier, à rédiger et à transmettre aux EPCI.

3. Questions diverses

Claude CONSTANT rappelle qu'en tant que Président, il participe à l'ensemble des séminaires portant sur la révision du SCoT. Il souligne que le CODEV du PETR Vidourle Camargue est le seul CODEV représenté lors de ces réunions, une particularité remarquée par le Président du SCoT, Frédéric TOUZELLIER.

Il tient à remercier chaleureusement l'ensemble des participants pour leur présence, les progrès réalisés, ainsi que leur engagement au sein des différentes commissions. Une prochaine séance plénière est prévue pour janvier 2025, la date précise sera communiquée ultérieurement par mail.

L'ordre du jour est clôturé.

Le Président, Claude CONSTANT

